



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INCENDIE DE L'ALLIANCE DES GRANDES-SEIGNEURIES

Le 7 octobre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, tenue le 7 octobre 2024, à 17 h à la MRC de Roussillon, salle du Conseil, située au 260, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

SONT PRÉSENTS :

M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac et président
M. Daniel Grenier, conseiller municipal substitut de la Ville de Candiac
Mme Jocelyne Bates, mairesse de la Ville de Sainte-Catherine
M. Sylvain Bouchard, conseiller municipal substitut de la Ville de Sainte-Catherine
M. Michel LeBlanc, conseiller municipal de la Ville de Sainte-Catherine
M. Jean-Claude Boyer, maire de la Ville de Saint-Constant
M. Sylvain Cazes, conseiller municipal de la Ville de Saint-Constant

Le quorum est constaté, sous la présidence de monsieur Normand Dyotte.

Mme Chantale Boudrias, conseillère municipale de la Ville de Saint-Constant et M. André Camirand, conseiller municipal substitut de la Ville de Saint-Constant, étaient présents à la séance plénière et absents à la séance publique dû à la présence du citoyen Michel Vachon.

Messieurs Claude Brosseau, directeur et Francis Pelletier, chef de division greffe et finance, et secrétaire-trésorier sont également présents.

À moins de mention au procès-verbal, le président de l'assemblée ne vote pas.

La séance est enregistrée pour la prise de note.

1.0 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Il est 17 h 01.

2024-10-130 Adoption de l'ordre du jour

2.0

Il est proposé par M. Jean-Claude Boyer, appuyé par M. Daniel Grenier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour modifié avec le retrait du point 4. Octroi de contrat – Appel d'offres RICS-2024-01 – Construction d'une caserne incendie à Saint-Constant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-10-131 Nomination de postes de pompiers réguliers

3.0

CONSIDÉRANT les besoins et les changements à venir à la structure opérationnelle;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-09-124 permettant la création de postes de pompiers réguliers;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement prévu à la convention collective des pompiers et pompières de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel LeBlanc, appuyé par M. Sylvain Cazes, et il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration entérine la nomination de pompiers réguliers à temps plein à compter du 28 octobre 2024 :

- M. Simon Plourde
- M. Claudio Talamas
- M. Carl Michaud
- M. Yannick Paradis
- M. Hugo Lapierre-Proulx
- M. Christopher Turnblom
- M. François Lamanque
- M. Dave Hernandez

QUE le salaire et les conditions de travail soient ceux prévus à la convention collective des pompiers et pompières de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 Période de questions

Il est procédé à une période de questions.

La période de questions débute à 17 h 04, et se termine à 17 h 06.

2024-10-132 Levée de la séance
6.0

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Jocelyne Bates, appuyé par M. Daniel Grenier, et il est unanimement résolu de lever la séance à 17 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Normand Dyotte

Président



Francis Pelletier

Chef de division greffe et
finance, et secrétaire-trésorier

